



RÉGIMES DE RETRAITE COLLECTIFS

NOUS POUVONS VOUS FACILITER LA TÂCHE



Association des Spécialistes
de **Pneu** et **Mécanique**
du Québec

WWW.VIGILIS.CA

RÉGIMES DE RETRAITE COLLECTIFS

Vous n'êtes pas sans savoir que l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER) impose la mise en place éventuelle d'un RVER, sujette à des dates butoirs, si votre entreprise :

- compte 5 employés* ou plus;
- n'offre aucun régime de pension agréé, de régime enregistré d'épargne-retraite ou de compte d'épargne libre d'impôts avec retenue sur le salaire.

Mais le RVER est-il réellement la solution la plus avantageuse pour votre entreprise?

Il existe effectivement sur le marché de nombreuses alternatives qui rencontrent les exigences de la Loi. Parmi celles-ci :

RVER

Régime volontaire d'épargne-retraite

REER collectif

Régime enregistré d'épargne-retraite collectif

RPDB

Régime de participation différée aux bénéfices

RPA-CD

Régime de pension agréé à cotisations déterminées

RRS

Régime de retraite simplifié

RRI

Régime de retraite individuel

CELI collectif

Compte d'épargne libre d'impôt collectif

En tant qu'employeur, vous avez intérêt à identifier et mettre en place la solution la plus avantageuse, non seulement pour respecter vos obligations légales, mais également parce qu'un régime compétitif peut jouer un rôle clé dans votre capacité à attirer et conserver du personnel de qualité.

Les réponses à ces quelques questions peuvent vous aider, dans un premier temps, à identifier vos besoins :

- Quels sont vos objectifs?
- Avez-vous l'intention de faire des cotisations au régime au nom de vos employés?
- Avez-vous des employés à l'extérieur du Québec?
- Désirez-vous restreindre l'accès aux sommes épargnées avant la retraite?
- Désirez-vous maintenir un certain contrôle sur les cotisations que vous effectuerez?
- Avec quel niveau d'implication êtes-vous confortable?
- Désirez-vous rattacher vos cotisations, s'il y a lieu, à la profitabilité de votre entreprise?

* employés âgés d'au moins 18 ans et qui comptent un an de service continu au sens de la Loi sur les normes de travail.



Vigilis est un cabinet pluridisciplinaire qui se spécialise dans l'offre de produits d'assurance et de rentes collectives. Nous sommes dédiés aux professionnels et aux dirigeants d'entreprise du Québec ainsi qu'à leurs employés.

Gage de confiance, nous sommes partenaires de nombreuses associations et ordres professionnels et de plus de 1 000 PME comme la vôtre.

Vigilis a comme mission de créer des relations solides et durables avec ses clients, de les accompagner et les conseiller dans les diverses démarches qui mèneront à la mise en place d'un régime d'épargne-retraite adapté aux besoins spécifiques de leur entreprise ainsi que d'assurer un suivi, un soutien et un accompagnement continu.

De concert avec nos différents partenaires, nous vous offrons un service-conseil complet qui garantira le succès de vos démarches et ce, sans frais pour votre entreprise.

Un spécialiste de notre équipe travaillera en étroite collaboration avec vous afin de :

- Réaliser une analyse des besoins de votre entreprise;
- Déterminer les avantages et les désavantages de chaque produit pour vous;
- Vous guider et vous conseiller dans le processus de sélection de la solution optimale;
- Vous aider à identifier le fournisseur de services/gestionnaire à privilégier;
- Vous accompagner durant la mise en place du régime afin d'assurer simplicité et efficacité;
- Réaliser la formation des personnes qui seront responsables de l'administration au quotidien;
- Vous assister durant la présentation du régime à vos employés;
- Garantir une révision périodique du régime afin de s'assurer que celui-ci demeure toujours l'un des plus compétitifs et qu'il réponde toujours exactement à vos besoins.

Laissez-nous le soin de vous conseiller et découvrez comment nous pouvons vous aider à assurer le succès de votre régime de retraite.

SERVICE-CONSEIL EN RÉGIMES DE RETRAITE COLLECTIFS POUR LES MEMBRES DE L'ASPMQ

- EXPERTISE
- RIGUEUR
- SERVICE
- ENGAGEMENT

AUTANT DE QUALITÉS QUI FONT NOTRE SUCCÈS



John Desormeau

Président, Gestion Vigilis

Conseiller en sécurité financière - Conseiller en assurance et rentes collectives

j.desormeau@vigilis.ca

Sans frais : 1 888 682-7772

www.vigilis.ca